

STALAG VI/A
Homme de confiance
Français

"AU SERVICE DU M. L. E. C. H. A. I."

Juillet - Août 1944



CAISSE DE SECOURS : Les résultats atteints dépassent toutes les prévisions et je tiens à vous remercier chacun en particulier pour vos efforts à ce sujet. A chacun d'entre vous revient le mérite du succès. A chacun d'entre vous aussi incombe des responsabilités dans le choix des bénéficiaires. Soyez sans cesse en alerte pour dépister de nouvelles misères, suivre d'autres cas, et payer impitoyablement les resquilleurs, les pleureurs.

Qu'on ne revois plus certains bénéficiaires s'acharner au poker ou entretenir telle ou telle, comptant sur la générosité des copains pour aider les siens.

Non, l'élan de solidarité en faveur de la Caisse de secours nous oblige à gérer le mieux possible les fonds recueillis et non à ...laisser couler.

WHISKEYS: La distribution n'est jamais une sinécure et vous êtes soumis à de multiples sollicitations, impossible de plaire aux uns sans déplaire aux autres. ... J'espère que chacun d'entre vous agira avec esprit de justice sans souci d'impopularité ou de petits copains et saura résister à toutes les pressions. Vous voudrez bien nous faire savoir par courrier la façon dont la distribution s'est effectuée dans votre Kommando.

PRODUITS DENTZER: Ces articles de cantine doivent être vendus le prix indiqué ou mis en loterie pour que chaque demandeur puisse avoir (à un prix raisonnable) la même chance de se voir attribuer tel ou tel produit. TOUTE VENTE AUX ENCHERES EST FORMELLEMENT INTERDITE.

SORTIES: Le 7 Juin, conformément à un ordre général, les "ausweis" ont été retirés dans les Kdos. Le 8 Juin, les Autorités Allemandes ont bien voulu m'assurer qu'ils pourraient être de nouveau délivrés aux PC : cette mesure est laissée à l'appréciation de la Compagnie et du Kommandoführer.

ARRIVÉE DE COLIS: Depuis le 1er Juin les wagons suivants sont arrivés au Stalag: 5 Juin: 1300 colis, 14 Juin: 1200 colis, 20 Juin

1300 colis, 10 Juillet: 2000 colis.

Depuis le 1er Juillet, les envois de colis suivants ont été faits aux Kdos par le Service de la PU (Nombre de sacs) :

1/F: 3/7:8-4/7:2-6/7:1-II/7:4-
13/7:2-14/7:3-

12/F: 3/7:2-6/7:1-13/7:1-14/7:1-

56/F: 3/7:18-4/7:2-6/7:1-II/7:11-
13/7:6-14/7:9-

60/F: 3/7:4-6/7:1-10/7:1-II/7:3
13/7:1-14/7:1-

154/F: 3/7:5-4/7:1-6/7:11-II/7:2
13/7:3-14/7:2-

157/F: 3/7:4-4/7:1-6/7:1-II/7:4-
13/7:3-14/7:3-

201/F: 3/7:4-4/7:1-6/7:1-II/7:3
13/7:1-14/7:2-

208/F: 3/7:4-4/7:1-6/7:1-II/7:3-
13/7:1-14/7:2-

508/F: 8/7:3-

556/F: 3/7:3-4/7:1-7/7:1-II/7:3-
13/7:2-14/7:2-

563/F: 3/7:10-4/7:2-5/7:1-7/7:1-
11/7:5-13/7:4-14/7:7-

601/F: 3/7:4-4/7:1-5/7:1-II/7:3
13/7:3-14/7:3-

602/F: 3/7:4-4/7:1-5/7:1-II/7:4-
13/7:2-14/7:3-

651/F: 3/7:4-4/7:1-II/7:3-13/7:1
14/7:2

664/F: 3/7:5-4/7:2-5/7:1-II/7:2-
13/7:1-14/7:3-

709/F: 3/7:3-4/7:1-5/7:1-7/7:1-
11/7:2-13/7:1-14/7:2-

715/F: 3/7:3-4/7:1-II/7:2-13/7:1-
14/7:3-

752/F: 3/7:6-4/7:3-5/7:1-II/7:4
13/7:2-14/7:5-

759/F: 3/7:1-5/7:1-II/7:1-13/7:1-
14/7:1-

761/F: 3/7:5-4/7:2-5/7:1-II/7:4-
13/7:2-14/7:4-

L'HOMME DE CONFIANCE DU N° 1.../F nous écrit: "Nous arrivons à une période où il sera nécessaire, plus que jamais, de faire preuve d'équilibre et de savoir se dévouer les uns pour les autres, "

RESERVE DE VIVRES: Par une circulaire en date du 5 Juin, les autorités Allemandes du Stalag communiquent: "Il est interdit d'accumuler des quantités excessives de vivres provenant des envois collectifs ou privés, dans l'armoire aux conserves, soignée au contrôle du Kdoftücher, ou dans les armoires personnelles. La réserve totale de chaque PG doit pas excéder 10 boîtes de conserves de viande, 5 plaques de chocolat, 1/2 livre de café et quelques autres aliments. Les vivres qui excéderaient ce montant pourront être confisqués par le Kontroll-Offizier. Les vivres confisqués doivent être apportés à la cuisine du camp. L'Homme de Confiance des PG doit être présent à ce moment et doit donner une quittance correspondante."

TRÉSORERIE: De récentes instructions stipulent que les envois d'argent peuvent être organisés par les Administrations des mines, à charge à celles-ci de déduire directement sur le salaire échu la somme que le PG désire adresser chez lui, en totalité ou en partie, jusqu'à concurrence de 80 RM. Cette mesure ne saurait annuler les envois d'argent effectués par l'intermédiaire du Kdoftücher au "Gruppe Verwaltung" du Stalag (et cela soit au pécule (PK II) soit à destination de la France).-

CHASSEURS DE GAZOGÈNE: Les H de C des Kdos voudront bien nous faire connaître les nom, matricule et renseignements nécessaires concernant les camarades, spécialistes du gazogène et munis du permis de conduire poids lourds pouvant se trouver dans leur Kdo. Il est inutile de nous signaler des camarades qui ne sont pas "spécialistes du gazogène". prière de nous adresser pour chaque PG signalé les références professionnelles et si possible les certificats.

REPOS HEBDOMADAIRE: Les E de C voudront bien nous indiquer le nombre de camarades de leur Kdo ne jouissant pas du repos hebdomadaire. Nous indiquer le nom de la firme qui les emploie et évaluer le pourcentage représenté dans votre Kommando.

ABRIS: J'attire spécialement votre attention sur la situation de votre abri. Indiquez son état actuel et les améliorations que vous souhaitez voir apporter afin de le rendre plus efficace.

RECONTRES INTER-KOMMANDO: Les Kommandos qui désirent organiser une rencontre sportive ou inviter un Kdo à assister à une séance théâtrale devront adresser une demande en temps utile au Stalag pour que les autorisations leur soient délivrées.

INITIATIVES...: Dans toutes les chambres du Kdo 715/F, est placardée régulièrement la "circulaire du Kommando": elle explique certaines mesures et renseigne sur les "faits divers" quotidiens qui risquent d'être mal interprétés. Elle bobarde adroitement et maintient entre tous un "esprit de camaraderie" que je souhaiterais trouver partout.

CONCOURS: Le Groupement National de l'Armement organise actuellement entre les PG Français le concours du "MEUBLE DE FRANCE". Ce concours intéressant les artistes, dessinateurs, décorateurs, etc... est ouvert dès maintenant. Les camarades que ce Concours intéresse peuvent demander à l'H de C du Stalag communication du Règlement. Les projets doivent être remis à l'H de C du Stalag avant le 15 Octobre 1944.

COMMUNICATION de la Revue Mensuelle de l'Organisation Professionnelle "PRODUCTION":

"Nous sommes disposés à engager dès leur libération, avant ou après la fin des hostilités:

a) UN CHEF DE PUBLICITE D'AGENCE, connaissant bien la technique publicitaire et ayant des qualités pour contact avec clientèle. Forte culture générale, forte personnalité (de 28 à 40 ans).

b) UN CHEF DE PUBLICITE DE PRESSE capable: 1/ de concevoir une projection publicitaire, 2/ de suivre les activités des représentants, 3/ de traiter occasionnellement lui-même des contrats de publicité.

c) UN CHEF DE SERVICE ABONNEMENT:

(éditeur de presse) capable de concevoir des circulaires pour abonnements et de contrôler les services d'exécution (correspondance, enregistrement, renouvellement, adressage, routage, expédition). Consciencieux et méthodique (de 25 à 40 ans).

Adresser la correspondance à Monsieur YVES COLOMBOT, 254 Rue de Vaugirard PARIS XV°.

CETTE PAGE BLANCHE est réservée aux HOMMES DE CONFIANCE.

STALAG VI/A
Homme de Confiance
Français

"AU SERVICE DU MARÉCHAL"

juillet - août 1944

VISITE DE LA MISSION SCAPINI: Le 24 Juin, Messieurs COCAING et DEJON ont visité les Kommandos 651/F, 664/F, 761/F. - Ils ont été reçus le lendemain, au Camp par le médecin Capitaine CRISPEL et l'Homme de Confiance principal. Au cours d'un long entretien, toutes les questions intéressant les Kdos ont pu être examinées, pendant qu'un des Délégués, dans un brillant exposé brossait aux chefs de province le tableau actuel de la France.

Le 8 juillet, l'Ambassadeur SCAPINI a réuni au Stalag VI, D les Hommes de Confiance et Bataillons du Wehrkreis VI. Il s'est entretenu longuement de la situation de chaque Stalag. "Il faut que les gars comprennent bien que nous ne sommes pas des vendus, mais que nous les défendons de notre mieux avec nos faibles moyens. Transmettez-leur à tous mes amitiés, courage."

L'Ambassadeur SCAPINI m'a chargé de vous transmettre les affectueuses pensées de la France, celles de toutes nos familles. Je le fais d'autant plus volontiers en ce jour de fête nationale, où, j'en suis sûr, chacun aura su se tourner vers le souvenir des séparés, des sinistrés, des évacués, de tous nos morts. Le déroulement des opérations militaires sur notre sol risque de gêner considérablement l'acheminement du courrier et je songe particulièrement à ceux qui des mois ne reçoivent plus de colis, aux camarades de Normandie, attendant anxieusement une lettre, quelques puissent être les mois à venir, que personne ne perde courage, mais gardons toujours les yeux tournés vers l'ouest.

Mes amis, après 4 ans de captivité, personne n'a le droit de perdre courage, mais en Français dignes de ce nom, restons forts, confiants et pleins d'espoir. -

Dans certains Kdos, les sans-colis du Nord, de Normandie, ont été adoptés par d'autres "popotes" de copains. Exemple à suivre.

Les 16 et 26 Juin, quatre wagons de vivres collectifs, et 1 wagon de vêtements sont arrivés au VI/A, en provenance de LMON?

En raison des circonstances, ces envois prennent une signification toute particulière et je voudrais que chacun, si souvent porté à dénigrer, à minimiser les efforts de son propre pays mesure la valeur du geste et cela au moment où tant de nôtres connaissent à nouveau les

affaires de la guerre. Cela suppose donc de notre part non seulement une gratitude élémentaire, mais un minimum de conscience. Je songe aux foires d'empoigne, aux assauts de resquille, aux déclarations de mauvaise foi que les distributions de vêtements suscitent dans certains coins.

Si le nombre d'articles correspondait exactement au nombre de PG le problème serait vite résolu.

Or, les quantités adressées représentent déjà un tour de force (après 4 ans d'armistice).

(La suite en page 2)

CROIX DE GUERRE: Louis SAINT-LEGER du 75° G.R.D.I., actuellement PG au Kdo 556/F vient d'être cité à l'ordre du Corps d'Armée : Croix de Guerre avec étoile de vermeil.

Nous lui adressons nos plus vives félicitations.

QUELLES QUE SOIENT LES HEURES que nous allons vivre, les PG du VI/A peuvent compter sur le Secrétariat.

Par tous les moyens nous essaierons de garder le contact avec les familles, et de parer aux cas les plus urgents, qu'ils aient confiance, les libérés du VI/A ne les oublient pas. -

(13 Juin 1944)

Marcel DENTIER
Secrétaire des libérés
14 rue Douy Deloupe
MONTREUIL Seine

4.8 1051 R6

SUITE DE LA PAGE 1 : C'est pourquoi, quand on apprend l'arrivée de cette manne vestimentaire; "Il y a des chemises à percevoir, donc j'y ai droit", il faut répondre: Les 250 chemises reçues par le VI/A doivent aller aux plus dépourvus d'abord.

Et ainsi pour les flanelles, caleçons, etc... L'esprit de "défense" se hérisse: "Si j'essaie pas de m'défendre, je serais le..." Dans les circonstances présentes, celui qui touche indûment vole ses camarades.... pendant que là-bas, chez nous, des enfants, des femmes, attendent en vain des points de textiles.

Un peu de justice, beaucoup de loyauté. Si c'est nécessaire n'acceptez le principe du tirage au sort qu'exactement dans le même besoin. Je félicite sincèrement les Kdo où les vêtements ne sont pas bradés en trois jours, mais sont distribués à bon escient, après enquête sérieuse, au fur et à mesure des besoins.

Là encore, comprenez votre Homme de Confiance de Kdo et suivez-le.

Quant aux vivres, je vous renvoie à la circulaire de juin: prévoyez des réserves personnelles. A la fin de juillet, tous les Kdos seront en possession de la ration d'août.

VIVRES PETAIN: Ration de juillet:

3 Kgr de biscuits, 300 Gr de viande, 1 pâte de fruits, 150 Gr de fromage, 100 Gr de saucisson, 6 Paquets de cigarettes, 1 paquet de tabac.

Ration d'août: 2 Kgr biscuits, 1 boîte de sardines, 100 Gr saucisson, 300 Gr viande, 500 Gr Thon, 1 pâte de fruits, 3 Fromages de 170 Gr chacun, 6 paquets de cigarettes, 1 colis américain pas PG.

POUR COUPER COURT à un bobard assez répandu dans certains kommandos, nous tenons à préciser que jamais, aucun aliment Croix-Rouge n'est entré aux cuisines du Stalag pour la préparation de la soupe.

CAISSE DE SECOURS: toujours le même élan de solidarité. Aujourd'hui félicitons particulièrement les Kommandos 508/F (les 40 PG sont

tous à citer pour leur magnifiques envois de 980 RM et 500 RM.) et 601/F pour son envoi de 1350 RM.

Joignons-y aussi les noms de SWALE et AUBRIET (K° 556/F) qui en un temps record ont vendu respectivement 700 et 300 bons de solidarité.

A ce sujet, je tiens à remercier particulièrement tous les Kommandos pour leurs efforts en faveur de la Colonne de Vacances. Les bons ont été placés rapidement et ce geste en faveur des enfants montre combien nous avons le devoir d'espérer en l'avenir. Cette solidarité de captivité (qui devrait au retour se poursuivre sur un plan professionnel et familial) contient en elle-même des germes d'espérance. Dans ce domaine, le VI/A passe maintenant en tête de tous les Stalags d'Allemagne. Au moment où la guerre ramène sur notre sol de nouvelles misères, unissons-nous dans la solidarité.

PG DE NORMANDIE: 1°) Lettres: Les camarades dont les familles sont domiciliées dans les départements de Normandie doivent continuer à écrire à l'adresse habituelle de leur famille. Le débarquement en France provoque des incidences directes sur le sort des PG. La mobilité du front, et les énormes difficultés de transport empêchent l'organisation d'un système général.

Dans cette période de tâtonnement différentes mesures sont envisagées.

Un Comité général centralisera à Paris toutes les informations de Normandie: (par listes des Maires ou informations collectées par cyclistes) Il renseignera les Stalags d'après les listes fournies par ces derniers. Des 2 côtés du front, la Croix Rouge transmettra à Genève tous les renseignements recueillis.

D'autre part, MARCEL DENTZER, Secrétaire des Libérés du VI/A écrit:

"Dès que possible, nous ferons le nécessaire pour tâcher d'avoir des nouvelles, je ne sais encore comment nous nous y prendrons...."

2°) Colis: A la suite des démarches des libérés, le Colonel GUANY, du Comité d'Assistance aux PG a

promis d'organiser l'envoi de colis de Comité pour les PG Normands. En conséquence, les PG des départements de la Manche, du Calvados, de l'Orne, voudront bien adresser rapidement une étiquette à Marcel DUMAZAN, 14 rue Douy Belcupe à NANTERRE, Seine.

Un premier colis partira de France avant réception de ces étiquettes pour qu'un délai trop long ne s'écoule pas avant leur départ.

3°) Le Secours National ayant mis fin juin une liaison directe avec la Ville de Caen, a pu nous envoyer quelques messages de familles de PG du VI/A. Ces messages ont été immédiatement transmis à leurs destinataires. Dans la lettre qui les accompagnait, le Secours National nous dit: "Il est bon de vous informer qu'une grosse partie de la population Caennaise a évacué la ville et s'est réfugiée dans la campagne où elle est reçue dans les villages et dans les fermes. Il s'ensuit que dans de nombreux cas, les familles n'ont confié de messages à personne, se réservant de donner directement des nouvelles à leur prisonnier.

Dites bien à vos camarades de la région intéressée que les relations postales sont difficiles et lentes et que des retards importants sont à prévoir dans la transmission des courriers. Si donc, certains de vos camarades sont sans nouvelles, qu'ils ne s'inquiètent pas pour le moment et gardent bon espoir."

Par ailleurs, la Délégation de Berlin qui nous a transmis également quelques messages ajoutait:

"Le fait pour des PG dont la famille réside à Caen, de ne pas recevoir de message, ne doit pas être interprété par eux comme l'indice d'une mauvaise nouvelle, car le Secrétaire Adjoint du Secours National n'a pu toucher à Caen que les familles réfugiées dans certains abris de la ville."

COURRIERS: a) Photos: toutes les photos jointes au courrier doivent être cousues ou collées sur un des côtés de la lettre, elles ne doivent porter sur aucune dédicace personnelle, mais simplement le nom

du PG et son adresse de captivité (Stalag et Kdo) toute photo assujettie avec des attaches métalliques sera confisquée.

b) Lettres et étiquettes: Les PG sont informés à nouveau que pour permettre une expédition rapide du courrier, ils doivent remplir lisiblement les adresses des lettres, cartes et étiquettes de colis, et principalement la partie réservée à la réponse.

OFFICE DES CHANCES: Cet organisme est chargé de répartir aux adresses indiquées les fonds provenant des Camps de prisonniers. Chaque PG possède sa fiche personnelle où sont inscrits tous ses envois d'argent depuis 1940. Mille cinq cents employés sont attachés à ces services.

Je tiens dès maintenant à avertir les PG qui, lors des envois d'argent, prêtent leur nom pour tel ou tel (procédé bien connu) que les sommes sont effectivement inscrites à leur compte. Ils devraient donc en répondre si après-guerre les services du fisc s'avisent de contrôler certains montants exagérés.

REPATRIEMENT DES SANITAIRES: Nous extrayons d'une note de la Délégation des Services Diplomatiques des PG en date du 21 Juin le passage suivant: "L'OKW a fait savoir lors de la réunion du 5 Mai 1944 qu'actuellement tous les rapatriements (y compris ceux des sanitaires) étaient suspendus pour des raisons d'ordre militaire. Au cours de l'entretien de l'Ambassadeur Scapini avec le Général Reinecke le 19 Mai 1944, ce dernier a confirmé cette décision tout en continuant à admettre le principe du rapatriement des sanitaires reconnus par l'OKW et en excédent, dès que la situation militaire le permettrait."

VITAMINES: différents envois de vitamines ayant été faits ces temps derniers aux infirmeries des Kdos par les soins de Monsieur le Médecin Capitaine CRISPÉL, Médecin chef Français du Stalag VI/A, nous avons cru bon de lui demander quelques

précisions sur la nature et l'utilisation de ces envois :

Les vitamines sont des substances renfermées dans les aliments naturels, détruites en général par la chaleur et qui agissent comme les ferments en quantités infinitésimales.

L'alimentation par conserves stérilisées et l'absence de vivres frais sont une cause habituelle d'insuffisance d'apport en vitamines. Les troubles ou maladies ainsi produits sont appelés "avitaminoses" ou "maladies par carence". Les vitamines les plus importantes sont les vitamines A, B, C, D. - Les autres sont plus rarement défaut.

Vitamine A : Se trouve à l'état naturel dans l'huile de foie de morue, le beurre, le fromage, les légumes frais. Résiste à la chaleur. Son absence cause des troubles de croissance, une dessiccation de la conjonctive et un manque de résistance aux infections. Un signe précoce est l'héméralopie (perte de la vision au crépuscule) -

Vitamine B (B1 et B2) : Se trouve dans la levure de bière, les germes de grains, les oranges. Détruite par la chaleur. Son absence totale cause le béribéri, son absence partielle la fatigue générale, inappétence et névralgies. Le tabac et le surmenage physique contrarient son action.

Les comprimés à 0,gr 002 se prennent à raison de 2 par jour.

Vitamine C : (anti-scorbutique) se trouve surtout dans le jus de citron les légumes verts, les fruits. Très fragile. Sa carence totale provoque le scorbut, son absence partielle des troubles digestifs et le manque de résistance aux infections.

Dose quotidienne : 2 comprimés.

Vitamine D : Se trouve dans l'huile de foie de morue, le thon, le saumon. L'organisme humain en produit lui-même sous l'action du soleil. Son absence se traduit chez l'enfant par le rachitisme, chez l'adulte par des troubles osseux. Le mode d'administration habituel est l'huile de foie de morue.

Les vitamines B et C mises à la

disposition des prisonniers sont des produits de synthèse. La consommation (quand elle est possible) de produits en renfermant à l'état naturel est beaucoup plus avantageuse.

L'absorption inconsidérée de vitamines n'est pas sans danger et peut provoquer des troubles dits d'hyper-vitaminose. -

DISCOTHEQUE: Notre collection de disques vient de s'enrichir d'une nouvelle série groupant DIX VIEILLES CHANSONS FRANÇAISES. La qualité des œuvres et des enregistrements en font une audition d'une rare qualité.

Grâce aux envois de l'YMCA et de M^r GUICHARD, Directeur de l'aide intellectuelle aux PG, qui ont bien voulu comprendre et approuver notre réalisation de discothèque roulante, d'autres séries consacrées à BACH, BEETHOVEN, MOZART, LALO, etc.. pourront être composées d'ici peu.

Les six séries suivantes sont dès maintenant à la disposition des Kommandos qui ne les ont pas encore demandées:

- Série n°1: O P E R A
- Série n°2: OPERA-COMIQUE
- Série n°3: SYMPHONIE FANTASTIQUE de Berlioz
- Série n°4: TRIO en SI Bémol, de Franz Schubert.
- Série n°5: MUSIQUE DE JAZZ
- Série n°6: VIEILLES CHANSONS FRANÇAISES

Certaines de ces séries, actuellement en Kommando, seront à leur retour, revues et augmentées. Dès que possible, un catalogue détaillé sera adressé à chaque Kommando.

CAMARADES SOUCIEUX de l'avenir de vos enfants qui ont atteint l'âge de l'apprentissage d'un métier, sachez qu'il existe dans les MAISONS DU PRISONNIER une "Commission d'orientation professionnelle" auprès de laquelle votre épouse trouvera des conseils éclairés. Une note des SDPG est la disposition des camarades qui nous en feront la demande, par leur Homme de Confiance de Kdo. -

TOUR DE FRANCE 1944: Voici les résultats de cette épreuve qui a remporté partout le plus grand succès:

Résultats par Kommandos:

1/F: LONGUILLOUX-FRANCESCHINI: 22056 p.
VASSEUR-DEBELLE: 22603 pts
56/F: DECROIX-CHARLES: 24088 pts
GRUB-HENON: 22766 pts
154/F: FAYARD-MANENC: 24299 pts
PAULET-BOUSSANNE: 23680 pts
157/F: ROBIN-CHARRETIER: 22621 pts
PILLET-LECORTE: 22062 pts
201/F: DAVRINCIE-LEMAITRE: 24094 pts
DUVRAC-BOITTEL: 23354 pts
208/F: PARENT-FRELET: 23988 pts
DESCHAMPS-PERROT: 23110 pts
556/F: DUPONT-GUNZNY: 22826 pts
BRUNEL-JUDDEFAND: 22776 pts
601/F: O. LEFEBVRE-MATHIEU: 23099 pts
MASSOL-CAVALDA: 22730 pts
602/F: PATREAU-MARCOULET: 24194 pts
BERNARD-LIOZ: 23042 pts
664/F: BERNARD-AUGLET: 23586 pts
DESANTIS-ETIENNE: 22473 pts
709/F: CERVIGNON-LAINE: 23624 pts
DEWER-CORBIER: 23340 pts
752/F: GRATSCHNAR-GRIVAUX: 22903 pts
KOZAK-PAWLACZEK: 22736 pts
761/F: DUBRULLE-CAZET: 19634 pts
OBLED-HUYGHE: 18608 pts

Classement Général

- 1°) FAYARD - MANENC, Kdo 154/F
(24.299 points)
- 2°) PATREAU - MARCOULET; Kdo 602/F
(24.194 points)
- 3°) DAVRINCIE - LEMAITRE, Kdo 201/F
(24.094 points)
- 4°) DECROIX - CHARLES, Kdo 56/F
(24.088 points)
- 5°) PARENT - FRELET, Kdo 208/F
(23.988 points)

De nombreux prix ont récompensé les vainqueurs du Classement Général ainsi que les équipes gagnantes de chaque Kommando.

TOURNOI DE VOLLEY-BALL 1944: Nous inspirant de l'épreuve créée par la Fédération Française de Volley-Ball, dans les Camps de Prisonniers, nous avons décidé d'organiser dans les Kdos pourvus du matériel nécessaire

un Tournoi de Volley-Ball du Stalag XYZ. En voici le règlement:

1°) Dans chaque Kdo où le volley-ball est pratiqué, les H de C ou les chargés des sports formeront le plus grand nombre possible d'équipes de 6 ou 3 joueurs (par Province, baraque, etc...) Un joueur qui aura participé à cette compétition pour le compte d'une équipe ne pourra jouer avec une autre équipe dans cette même épreuve. Les engagements seront gratuits.

2°) En principe, les équipes se rencontreront deux à deux, par voie de tirage au sort et sous forme d'élimination directe jusqu'à ce qu'une seule équipe reste en lice. Suivant les possibilités locales, toute autre formule pourra être utilisée.

3°) Lorsque ce sera possible, des rencontres inter-Kdos pourront être organisées à l'initiative des H de C des Kdos entre les équipes gagnantes de deux ou plusieurs Kdos d'une même région.

4°) Au cas où, pour augmenter le nombre des équipes, on aurait réduit leur formation à 3 joueurs, les parties se joueront sur terrain de 7 sur 14 mètres (cette formation est employée depuis longtemps au Stalag et donne de très bons résultats) -

5°) L'abrégé des règles du volley-ball, qui nous a été communiqué par la FFVB, et que nous reproduisons ci-après, servira de règle pour les rencontres de ce tournoi.

6°) Les H de C communiqueront à l'H de C principal les résultats finals des rencontres, soit de leur Kdo, soit du groupe de Kdos voisins ayant organisé un tournoi local, sous la rubrique "Tournoi de Volley-ball 1944". Des récompenses seront offertes par le stalag aux équipes gagnantes, soit par Kdo, soit par groupes de Kdos.

Ces équipes seront déclarées "Championne de Volley-Ball 1944 du Kommando.../F" ou "Championne de Volley-Ball 1944 de la Région de...XYZ..."

7°) Les rencontres devront être organisées de telle façon que tous les résultats nous soient parvenus

Le 1er octobre 1944. Nous espérons que ce Tournoi groupera un grand nombre de joueurs et permettra à nos camarades de passer quelques heures agréables.

A B A E G 2
des REGLES DU VOLLEY-BALL

- TERRAIN: Le terrain de jeu est un rectangle de 18 m sur 9 m. A l'angle droit et à l'extérieur de ce terrain est tracé un carré de 1 m de côté (surface de service).

- MATERIEL: Au centre du terrain, partageant le rectangle en 2 carrés égaux, est tendu un filet (à mailles carrées d'environ 10 cm) d'une longueur de 9 m sur au moins 0m90. Ce filet est fixé à deux poteaux de 2m50 au moins de haut et placés à 0m50 en dehors des limites du terrain. Le bord supérieur du filet est à 2m40 du sol sur toute sa longueur (hauteur mesurée au centre du terrain). Le ballon, sphérique, doit peser 250 Gr environ au début de la partie et avoir 0m65 de circonférence.

- JOUeurs: Une partie se dispute entre 2 équipes de 6 joueurs. Chaque équipe se place de part et d'autre du filet suivant tirage au sort.

- LE JEU: Le jeu consiste, pour chacune des équipes à faire passer le ballon par dessus le filet en cherchant à lui faire toucher le sol du camp adverse, tout en évitant le même sort dans son propre camp. Le ballon ne devant pas être tenu, bloqué, arrêté, porté d'une façon quelconque mais FRAPPE avec le poing ou la main (la tête et le haut du corps - jusqu'à la ceinture - sont tolérés par exception) à l'exclusion des autres parties du corps. L'emploi ou l'utilisation d'un objet quelconque pour arrêter le ballon ou le lancer est sanctionné comme faute.

- PASSES: Chaque équipe a droit à "2 passes, 3 mains" avant de relancer le ballon dans le camp adverse c'est-à-dire: un joueur reçoit la balle, l'envoie à l'un de ses équipiers - le 2ème passe - qui la transmet lui-même à un troisième joueur de la même équipe - le 3ème passe, 3ème main - ce dernier doit obligatoirement retourner la balle dans le

camp opposé. Il est licite de ne faire qu'une seule passe ou même, pas de passe du tout, le joueur recevant la balle la reexpédiant directement dans le camp opposé (Nota: le dernier joueur peut être celui qui a fait la 1ère touche).

- SERVICE: Au début du jeu et après chaque faute, la mise en jeu ou service est faite par le joueur désigné plus loin. Le service consiste à envoyer le ballon dans les limites du camp adverse, d'un seul jet, c'est à dire lui faire franchir le filet sans qu'un joueur du camp ayant l'engagement touche le ballon; ni que ce dernier touche un objet quelconque ou le filet. Les joueurs étant numérotés de 1 à 6, c'est le joueur n°1 qui, au début de la partie effectue l'engagement en se plaçant sur la surface de service. Il reprend sa place normale dans la surface de jeu dès que le ballon a franchi le filet.

- FAUTES: Les principales sont: tenir le ballon, faire plus de 3 touches, envoyer le ballon hors des limites du camp adverse, lui laisser toucher le sol de son propre camp, faire passer le ballon sous le filet, toucher le filet avec le corps, pénétrer dans les limites du camp adverse de quelque façon que ce soit: bras ou main par dessus le filet, pied, corps, au dessous, par exemple. Les fautes sont sanctionnées de la manière suivante: Perte du service, pour l'équipe ayant l'engagement; perte d'un point, pour l'équipe n'ayant pas le service, lors que c'est elle qui commet la faute. La partie se joue en 2 ou 3 manches gagnantes, c'est à dire que, suivant les conventions prévues à l'avance entre les équipes, il faut gagner soit 2 manches ou set-sur 3; ou encore 3 manches sur 5, consécutives ou non. Chaque manche se dispute en 15 pts en faveur de l'une ou l'autre équipe avec un écart minimum de 2 pts.: 15&16, 16&14, 17&15 etc...-

- ROTATION: Lorsqu'une équipe perd son service, l'équipe adverse ayant gagné l'engagement effectue avant de faire le service, une rotation complète, le joueur n°1 allant à la place du 6, le 6 à celle du 5 etc. C'est au joueur 2 à faire le service. Il en est ainsi à chaque gain de service.